



Rapport de mission sur les institutions de formation d'enseignants au Togo

Lomé - Togo : 13-23 janvier 2003

Mission réalisée pour le compte de l'UNESCO

« Les institutions de formation d'enseignants au Togo : situation actuelle et perspectives »

Table des matières

1. Contexte et objectifs de la mission
2. Déroulement de la mission
3. Situation actuelle de l'éducation et des institutions de formation d'enseignants au Togo
 - 3.1. Bilan général de l'éducation au Togo
 - 3.2. Niveau de qualification des enseignants au Togo
 - 3.3. Les institutions de formation d'enseignants au Togo
 - 3.4. Situation particulière des institutions de formation d'enseignants au Togo
 - 3.5. Comparaison des forces et faiblesses des institutions de formation d'enseignants au Togo
4. Perspectives
 - 4.1. Perspectives envisagées par les responsables et partenaires du système éducatif rencontrés
 - 4.2. Recommandations : Pistes d'actions préconisées
5. Conclusions de la mission.

M. Hamidou Nacuzon SALL,
Chaire Unesco Sciences de l'éducation ENS Dakar (Sénégal)
Février 2003

Les idées et les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles de l'UNESCO et des Etats membres. Par ailleurs, elles n'impliquent aucun engagement de la part de l'Organisation.

1. Contexte et objectifs de la mission

A l'invitation de l'UNESCO, M. Hamidou Nacuzon SALL, coordonnateur de la Chaire UNESCO en sciences de l'éducation de l'ENS de Dakar (Sénégal), s'est rendu au Togo du 13 au 23 janvier 2003, pour y effectuer une mission sur les institutions de formation d'enseignants dans ce pays.

M. Ayassor, Secrétaire général du Ministère de l'éducation et de la Recherche de la République Togolaise, était le point focal national de la mission.

Les objectifs de la mission étaient les suivants :

En relation avec le point focal national, le consultant devait entreprendre des visites détaillées des institutions de formation des enseignants, rendre visites aux personnalités du Ministère de l'éducation, du Ministère des finances, aux associations d'enseignants ainsi qu'à quelques ONG importantes, pour

1. identifier les besoins les plus urgents au niveau des établissements de formation d'enseignants susceptibles de recevoir un appui de la part du programme ordinaire de l'UNESCO au titre du biennium 2002/2003 (carry-over funds) ;
2. identifier les projets extra-budgétaire si nécessaire pour répondre aux besoins urgents identifiés et aux recommandations d'ordre politique concernant des problèmes graves auxquels les institutions de formation d'enseignants sont confrontées : difficultés de recrutement du personnel ; motivation ; niveau de qualification ; professionnalisme des enseignants ainsi que leur statut dans la société et leur condition de travail.

2. Déroulement de la mission

Compte tenu de la position stratégique du point focal national, la mission s'est déroulée dans une ambiance de travail franche et constructive. Elle a consisté en réunions de travail intensives avec les différents responsables et partenaires du système éducatif de la République Togolaise.

La formation initiale et continue des enseignants au Togo est assurée par :

- a- l'Institut National des Sciences de l'Education (INSE) de l'Université de Lomé pour le troisième degré ;
- b- l'École Normale Supérieure (ENS) d'Atakpamé pour le deuxième degré ;
- c- les Ecoles Normales d'Instituteurs (ENI) de Notsé et de Kara pour le premier degré de l'enseignement primaire ;
- d- l'École Normale d'instituteurs de jardins d'enfants (ENIJE) de Kpalimé pour le préscolaire ;
- e- la Direction de la Formation Permanente, de l'Action et de la Recherche Pédagogiques (DIFOP) pour la formation permanente.

L'agenda de la mission proposé au point focal national comprenait initialement :

1. des rencontres avec les responsables au plus haut niveau du Ministère de l'éducation (S.E. Monsieur le Ministre, le Secrétaire Général du Ministère, les responsables de Directions générales du Ministère); du Ministère des Finances; des syndicats et associations d'enseignants; d'enseignants sortis des institutions de formation faisant l'objet de la mission;
2. des visites à des institutions de formation d'enseignants.

Compte tenu de la position privilégiée du point focal national dans le système éducatif en sa qualité de Secrétaire Général du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche, d'une part, et de la situation particulière des institutions de formation d'enseignants qui prévaut au Togo, d'autre part, la mission a consisté en des rencontres et séances de travail très intensives :

1. Mercredi 15 janvier à partir de 8 :15 : audience de S.E. Monsieur le Ministre de l'Education Nationale et la recherche ;
2. Mercredi 15 janvier à partir de 8 :30 : séance de travail avec M. le Directeur de l'ENS d'Atakpamé et M. le Secrétaire Général du Ministère de l'éducation Nationale et de la Recherche ;
3. Mercredi 15 janvier à 15h : séance de travail avec les collaborateurs de M. le Directeur Général de la Planification du Ministère de l'Education Nationale et de la recherche ;
4. Mercredi 15 janvier à 16 :30 : séance de travail avec les collaborateurs de M. le Directeur Général de l'Administration et des Finances du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche, suivie d'une audience de M. le Directeur Général de l'Administration et des Finances ;
5. Mercredi 15 janvier à 17 :30 : séance de travail avec M. le Directeur de la Direction de l'Information et de la Formation Permanente (DIFOP) ;
6. Jeudi 16 janvier : a)- séance de travail avec M. le Secrétaire Général de l'Association des Anciens Normaliens des Ecoles Normales d'Instituteurs de Notsé et de Kara : à 15h ; b)- séance de travail avec Mme le Secrétaire Général et M. le Secrétaire Général Adjoint de la Fédération des Syndicats de l'Education Nationale : à 17h ; entre ces deux séances nouvelle rencontre avec le représentant du Directeur Générale de l'Administration et des Finances autour des indicateurs de financement de l'éducation au Togo ;
7. Lundi 20 janvier à 15h : séances de travail respectivement avec M. le Directeur de l'Ecole Normale d'Instituteurs de Notsé puis de Kara ;
8. Mardi 21 janvier à 15h : séance de travail avec M. le Secrétaire Général du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche ;
9. Mercredi 22 janvier à 10h : séance de travail avec Mme la Directrice de l'Ecole Normale des Instituteurs des Jardins d'Enfants de Kpalimé.

La rencontre initialement souhaitée avec les responsables du Ministère des Finances a été remplacée par les séances de travail avec le Directeur Général de l'Administration et des Finances du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche et ses principaux collaborateurs identifiés par le point focal national pour répondre au questionnaire relatif au financement de l'éducation au Togo.

Toutes les rencontres très fructueuses et instructives sur les réalisations et la situation actuelle des institutions de formation d'enseignants ont été rendues possibles grâce à l'intérêt tout particulier que M. le Secrétaire Général de l'Education Nationale de la Recherche attend des recommandations de la mission. Les autorités au plus haut niveau du système éducatif, les responsables d'institutions, de syndicats et d'association des enseignants rencontrés à sa demande ou convoqués dans son cabinet ont manifesté un réel enthousiasme et une sincère spontanéité à partager toutes les informations en leur possession.

3. Situation actuelle de l'éducation et des institutions de formation des enseignants au Togo

Quelques données générales facilitent l'appréciation de la situation actuelle des institutions de formation d'enseignants au Togo et des pistes d'actions préconisées pour les recommandations.

3.1. BILAN GÉNÉRAL DE L'ÉDUCATION AU TOGO

Les données

La République Togolaise couvre une superficie de 56 785 56.600 km² et compte une population de près de 5 millions d'habitants, dont 51% de femmes et 49% d'hommes.

Superficie: 56 785 km ² Capitale: Lomé Population : 4,7 millions d'habitants PIB par habitant: 212 800 F CFA (324 €)	Taux de croissance du PIB en 2001: +0,6 % Prévisions de croissance du PIB en 2002: +2,9 % Inflation en Novembre 2002: -0,2 % (Source: Commission de l'UEMOA, Janvier 2003)
--	--

Source : www.izf.net (investir en zone franc)

Du Nord au Sud, le pays est divisé en six régions académiques et cinq régions administratives :

Régions académiques	Capitales régionales	Régions académiques	Capitales régionales
1° - Savanes	Dapaong	2° - Kara	Kara
3° - Centrale	Sokodé	4° - Plateaux	Atakpamé
5° - Maritime	Tsévié	6° - Golfe	Lomé

Derrière la carte administrative se cachent des disparités selon les régions et le genre (sexe) en matière d'éducation.

Tableau 1 : Nombre de jardins d'enfants, élèves et enseignants par région

Source : Togo - Annuaire national des statistiques scolaires - 2001-2002, p. 1

Ordre	Jardins	Elèves			Enseignants		
		Garçons	Filles	Total	Hommes	Femmes	Total
Lomé-Golfe	145	2132	2064	4196	30	259	289
Maritime	58	935	940	1875	7	73	80
Plateaux	114	1221	1281	2502	8	141	149
Centrale	29	376	418	794	9	41	50

Au tout début du processus de scolarisation, dans l'éducation préscolaire qui constitue le premier pallier de l'enseignement du 1^{er} degré au Togo, les filles semblent disposer de préjugé favorable pour aller à l'école (tableau 1). Pour l'ensemble du pays, les filles sont plus nombreuses dans les jardins que les garçons : 6 115 filles (50,56%) contre 5 979 garçons (49,44%) sur un total de 12 094 élèves. Les femmes (658) sont, elles aussi plus nombreuses que les hommes (66) dans la profession de 'jardiniers d'enfants'. Elles représentent 90,88% des éducateurs préscolaires contre 9,11% pour les hommes. En termes de comparaisons régionales, la région de Lomé-Golfe (145 jardins) et celle des Plateaux (114 jardins) comptent nettement plus d'institutions préscolaires, soit pour ces deux régions 60,8% de l'ensemble des 426 établissements de ce type sur l'ensemble du pays (tableau 1).

Contrairement à la fréquentation des jardins d'enfants, les différents indicateurs d'accès à l'éducation s'infléchissent en faveur des garçons et des hommes dès l'enseignement primaire (tableau 2). Le pays compte 5 758 écoles primaires (tableau 2) qui accueillent 977 534 élèves, dont 538 682 garçons (55,11%) et 438 842 filles (44,89%). Les écoles primaires disposent de 28 600 classes tenues en principe par 27 770 enseignants. Les femmes (3 408, soit 12,27%) semblent avoir nettement moins d'opportunité à exercer le métier d'instituteurs au primaire. Il y a 7 fois plus d'enseignants (87,72%) que d'enseignantes. Le taux théorique d'encadrement (nombre total d'élèves/nombre total d'enseignants) dans l'enseignement primaire serait de 35 élèves par maître.

Tableau 2 : Nombre d'écoles primaires, élèves et enseignants par région

Source : Togo - Annuaire national des statistiques scolaires - 2001-2002, p. 25

Ordre	Ecoles	Elèves			Enseignants		
		Garçons	Filles	Total	Hommes	Femmes	Total
Lomé-Golfe	1113	103479	103409	206888	4907	1140	6047
Maritime	1153	127249	94682	221931	5028	540	5568
Plateaux	1567	132445	107192	239637	6694	892	7586
Centrale	617	58541	47395	105936	2776	341	3117
Kara	754	62049	51745	113794	2954	333	3287
Savanes	554	54919	34429	89348	2003	162	2165
Total	5758	538682	438842	977534	24362	3408	27770

Pour l'enseignement du premier degré (enseignement primaire), le tableau 3 montre à la fois des déséquilibres régionaux et l'ampleur des efforts à faire pour un meilleur accès en première année (CP1) : les régions Lomé-Golfe et Maritime ont des taux nets supérieurs à 90 % contre 57,9% pour la région des Savanes. Pour l'ensemble du pays, le taux d'accès en première année (CP1) est de 38,8 %. Pour l'accès en première année (CP1) de scolarisation du 1^{er} degré, les garçons et les filles bénéficient sensiblement des mêmes chances de scolarisation (tableau 3).

Tableau 3 : Taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire par région

Source : Togo - Annuaire national des statistiques scolaires - 2001-2002, p. VIII

Régions	Taux net de scolarisation			Taux net d'abandon au CP1		
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles
Lomé-Golfe	92,2	89,6	95,1	36,9	32,6	42,3
Maritime	96,2	100,0	86,3	51,0	49,0	53,6
Plateaux	72,5	75,8	68,9	36,3	35,5	37,2

Centrale	81,0	85,5	76,2	39,7	39,6	39,9
Kara	70,0	74,9	65,0	34,4	38,1	31,2
Savanes	57,9	67,4	47,8	33,5	39,8	27,3
Total Togo	79,0	83,4	74,3	38,8	38,7	38,9

Au troisième palier du système éducatif après le préscolaire et l'enseignement primaire, le taux national brut de scolarisation est de 51,5% dans le 2^{ème} degré et 15,9% dans le 3^{ème} degré (tableau 4). Compte tenu du taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire (79 %), le Togo semble confronté à un important défi pour conserver et améliorer les efforts de scolarisation accomplis dans le 1^{er} degré.

Tableau 4 : Taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire (2^{ème} et 3^{ème} degré) par région

Source : Togo - Annuaire national des statistiques scolaires - 2001-2002, p. VIII

Régions	Population 12-15 ans			Taux brut scolarisat° 2 ^{ème} degré			Population 16-18 ans			Taux brut scolarisat° 3 ^{ème} degré		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Lomé-Golfe	52231	44642	96873	86,0	79,7	83,1	32157	31906	64063	32,6	14,1	23,4
Maritime	54362	46465	100827	60,9	26,9	45,3	33469	33208	66677	16,6	3,1	9,9
Plateaux	72466	55211	127677	55,4	32,1	45,3	37588	33891	71479	23,1	5,8	14,9
Centrale	29720	21709	51429	63,4	39,6	53,4	14504	11518	26022	29,2	7,9	19,8
Kara	41143	31056	72199	56,0	36,2	47,5	21368	19510	40878	29,5	7,5	19,0
Savanes	30450	30137	60587	39,7	14,6	27,2	15226	12200	27426	12,2	2,5	7,9
Total	280372	229220	509592	61,4	39,3	51,5	154312	142233	296545	24,1	7,1	15,9

Pour l'ensemble du pays (tableau 4), les filles qui avaient des chances relativement comparables aux garçons dans l'enseignement primaire accusent une baisse de taux de scolarisation trop importante : 61,4 % de garçons au 2^{ème} degré contre 39,3 % de filles ; et 24,1% de garçons au 3^{ème} degré contre 7,1% de filles.

Les disparités régionales sont encore plus importantes dans le 2^{ème} et le 3^{ème} degré (tableau 4). Alors que la région de Lomé-Golfe enregistre 83,1 % dans le 2^{ème} et 23,4% au 3^{ème} degré, la région des Savanes a un taux brut de scolarisation de 27,2% dans le 2^{ème} degré et 7,9% au 3^{ème} degré.

Pour l'enseignement du 2^{ème} degré, le Togo dispose de 836 collèges d'enseignement secondaires (tableau 5). A elle seule, avec 320 collèges la région de Lomé-Golfe concentre 38,27% des établissements fréquentés 30,70% des 262 274 élèves du pays. Sur un total de 6 819 enseignants, 6 359 (93,25%) sont des hommes, contre 460 femmes (6,74%).

Tableau 5 : Enseignement du 2^{ème} degré : Nombre de collèges, élèves et enseignants par région

Source : Togo - Annuaire national des statistiques scolaires - 2001-2002, p. 71

Ordre	CEG	Elèves			Enseignants		
		Garçons	Filles	Total	Hommes	Femmes	Total
Lomé-Golfe	320	44944	35576	80520	2634	277	2914
Maritime	147	33121	12514	45635	1040	44	1084
Plateaux	179	40153	17741	57894	1209	51	1260
Centrale	56	18857	8596	27453	535	23	558
Kara	95	23036	11250	34286	656	39	695

Savanes	39	12087	4399	16486	285	26	311
Total	836	172198	90076	262274	6359	460	6819

Il y a 3 fois plus de garçons (37 114 élèves, 78,50%) que de filles (10 163 élèves, 21,49%) dans les 125 lycées du pays (tableau 6). Sur 1 713 professeurs de lycée, les hommes sont au nombre de 1 567 (91,48 %) et les femmes 146 (8,52 %).

Les disparités régionales et selon le genre persistent au 3^{ème} degré du système éducatif (tableau 6). Près de la moitié des lycées est implantée dans la région naturelle Lomé-Golfe-Maritime. Ces deux régions proches de la capitale regroupent 62 des 125 lycées du pays (49,6%) et 21 575 des 47 277 élèves (45,64 %).

Tableau 6 : Nombre de lycées, élèves et enseignants par région

Source : Togo - Annuaire national des statistiques scolaires - 2001-2002, p. 95

Ordre	Lycées	Elèves			Enseignants		
		Garçons	Filles	Total	Hommes	Femmes	Total
Lomé-Golfe	37	10490	4488	14978	566	103	669
Maritime	25	5562	1035	6597	261	13	274
Plateaux	28	8669	1972	10641	327	16	343
Centrale	10	4235	906	5141	156	5	161
Kara	18	6296	1456	7752	179	6	185
Savanes	7	1862	306	2168	78	3	81
Total	125	37114	10163	47277	1567	146	1713

Sur quel secteur du budget national la République Togolaise pourrait-elle prélever pour financer l'effort d'éducation en améliorant les taux de scolarisation à tous les niveaux et en accroissant les chances de d'accès offertes aux filles ?

En 2000, sur un budget total de 179 375 949 000 francs Cfa, la République Togolaise consacrait 28 595 641 000 Francs Cfa au Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche, soit 15,94%. Alors que les dépenses budgétaires de l'Etat pour la gestion 2001 se chiffraient à 171,90 milliards de francs Cfa, le secteur de l'éducation absorbait 40,90 milliards, soit près de 23,80 %. Pour la gestion 2002, les dépenses budgétaires de l'Etat s'élevant à 183,20 milliards, le secteur de l'éducation obtenait 41,9 milliards, soit 22,54% (Source : Direction du Budget, données fournies par la Direction Générale de l'Administration et des Finances du Ministère de l'Education Nationale et de la recherche).

Respectivement en 2001 les dépenses de personnel s'élevaient à 20 451,80 millions et les dépenses en matériel à 1 339,09 millions pour l'éducation nationale ; et en 2002 à 18 957,46 millions pour le personnel contre 1 536,28 millions pour le matériel (Source : Direction du Budget, données fournies par la Direction Générale de l'Administration et des Finances du Ministère de l'Education Nationale et de la recherche).

Éléments à retenir pour l'élaboration des recommandations

Pour le premier degré ou enseignement élémentaire, le tableau 3 laisse voir des efforts à réaliser pour améliorer les taux de scolarisation :

1. dans l'ensemble du pays, pour l'accès en première année ou CP1 de l'enseignement primaire : 38,7% (tableau 3) ;
2. dans la Région des Savanes : 57,9% contre 92,2% à Lomé et 79% pour l'ensemble du Togo (tableau 3);

Pour le 2^{ème} degré, le tableau 4 montre l'ampleur des efforts à réaliser pour améliorer l'accès au collège sur dans tout le pays et pour corriger les déséquilibres trop importants entre la région Lomé-Golfe et le reste du pays : 83,1% contre 27,2 dans les Savanes et 51,5% pour tout le pays.

Les disparités persistent dans le 3^{ème} degré. La région de Lomé-Golfe enregistre 23,4% de taux brut de scolarisation contre 7,9% pour la région des Savanes et 15,9% pour l'ensemble du pays (tableau 4).

D'une manière plus générale, l'ensemble des indicateurs relatifs à l'éducation montre l'ampleur des efforts pour un accès universel à l'enseignement du 1^{er} degré et pour démocratiser davantage l'accès au 2^{ème} et au 3^{ème} degré. La correction des déséquilibres en fonction du genre et des régions mérite, elle aussi, plus d'efforts.

Les difficultés économiques et financières entraînées par la conjoncture économique et financière mondiale et par *les difficultés socio-politiques internes* laissent facilement deviner les limites auxquelles le Togo doit faire face. De la même manière, le coût des constructions scolaires ne devrait pas être un frein à la création de nouvelles structures et à l'extension quantitative (en terme de nombre de places offertes) et qualitative (en terme de qualité des ressources pédagogiques) des établissements existants. Le professionnalisme des enseignants pourrait être un atout majeur dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

3.2. NIVEAU DE QUALIFICATION DES ENSEIGNANTS AU TOGO

Les données

a- dans l'enseignement primaire

L'enseignement du 1^{er} degré comprend deux grandes catégories d'enseignants (voir ci-dessous tableau 7) :

- 1^o- les instituteurs au nombre de 23 573, soit 84,89 % des effectifs ;
- 2^o- les moniteurs au nombre de 4 197, ou 15,11 % des effectifs.

Compte tenu des variations qui ont été enregistrées dans le niveau de recrutement des enseignants du premier degré, les 23 573 instituteurs sont au moins titulaires du BEPC.

Pour l'ensemble du 1^{er}, les femmes au nombre de 3 408 représentent 12,27 % de l'ensemble du corps (27 770 enseignants).

Tableau 7 : Répartition des enseignants du premier degré par grade et sexe ⁽¹⁾

Source : Togo - Annuaire national des statistiques scolaires - 2001-2002, p. 56 & 57

Corps Sexe	Instituteur		Inst. Sta		Inst. Adj		Ins st ad		Monit adj		Moni per		Total	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Tous ordres	3301	366	1310	118	3274	648	13122	1434	758	466	2597	376	24362	3408
s/total	3667		1428		3922		14556		1224		2973		27770	
<i>Public</i>	<i>2591</i>	<i>316</i>	<i>788</i>	<i>92</i>	<i>1981</i>	<i>450</i>	<i>6373</i>	<i>829</i>	<i>384</i>	<i>316</i>	<i>1041</i>	<i>182</i>	<i>13158</i>	<i>2185</i>
s/total	2907		880		2431		7202		700		1223		15343	

Dans l'enseignement du 1^{er} degré, le secteur public emploie 13 420 instituteurs hommes et femmes contre 1 923 moniteurs ; soit respectivement 87,47 % et 15,53 % des 15 343 enseignants du secteur public (tableau 7).

Dans ce secteur public, tous grades confondus, les femmes sont au nombre de 2 185. Elles représentent 14,24 % de l'effectif total de 15 343 enseignants du 1^{er} degré. Il y a 1 687 'institutrices' parmi les femmes, soit 77,20 % des femmes intervenant dans le public, contre 498 'monitrices' ou 22,79 %.

b- dans l'enseignement du 2^{ème} degré

Dans l'enseignement du 2^{ème} degré, secteur public et privé confondus (tableau 8), sur un effectif global de 6 819 enseignants, le Togo compte 3 050 'professeurs' titulaires au moins du baccalauréat, soit 44,73 % des effectifs.

Tableau 8 : Répartition des enseignants du 2^{ème} degré par diplôme académique, région et sexe ⁽²⁾

Source : Togo - Annuaire national des statistiques scolaires - 2001-2002, p. 89

Région Sexe Diplôme	Lomé-Golfe		Maritime		Plateaux		Centrale		Kara		Savanes		Togo	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Ingén.	34	2	6		14		5	1	5		2		66	3
Maîtrise	317	13	68	3	82	2	46	1	39	2	35		587	21
Licence Assimilé	733	66	276	13	290	11	137	4	201	14	138	12	1775	120
Bac	281	17	43	1	57	1	22		41	1	14		458	20
Probat.	738	65	290	10	350	8	125	4	135	6	57	5	1695	98
BE BEPC	200	26	149	9	168	6	71		100		13	2	701	43
CEP CEPD	221	43	183	4	196	15	107	4	123	4	18	2	848	72
Sans dip	24	23	14	4	7	4	9	9	5	12	3	5	62	57
Autres	86	22	11		45	4	13		7		5		167	26
Togo	2634	277	1040	44	1209	51	535	23	656	39	285	26	6359	460
Total	2911		1084		1260		558		695		311		6819	

¹ - Légende du tableau 7 : **Inst. Sta** = instituteur stagiaire ; **inst. Adj** = instituteur adjoint ; **ins st ad** = instituteur adjoint stagiaire ; **monit adj** = moniteur adjoint ; **moni per** : moniteur permanent.

² - Légende du tableau 8 : **ingén** = ingénieur ; **Bac** = Baccalauréat ; **Probat** = Probatoire ; **BE** = Brevet élémentaire ; **BEPC** = Brevet études du premier cycle ; **CEP** = Certificat d'études primaires ; **Sans dip** = sans diplôme.

Le tableau 8 (voir plus haut) cache des nuances qu'il faut faire ressortir. Au deuxième degré, l'on ne peut dispenser des enseignements dans une discipline fondamentale avec le CEP - CEPD, BEPC, Probatoire ou le Bac mais plutôt dans des disciplines comme le dessin, l'art ménager, l'agriculture et le sport. Les enseignants nantis de ces diplômes peuvent aussi être Surveillants Généraux. Il faut également faire remarquer que par le jeu des équivalences de diplômes certains enseignants formés par exemple au Ghana enseignent l'anglais avec le BAC etc.

Dans la légende du tableau 8, « Sans dip » veut dire effectivement sans diplôme mais il faut faire remarquer qu'en remplissant le questionnaire de l'enquête lourde les enseignants classés sous cette rubrique ont omis d'indiquer les diplômes dont ils sont nantis.

Parmi les 6 819 enseignants du 2^{ème} degré, il y a par diplôme (tableau 8) :

- Ingénieurs et maîtrise : 677 (9,93 % de l'ensemble)
- Licence et assimilé : 1 895 (27,79 % du total)
- Baccalauréat 478 (7,01 % de tout l'effectif)

Les régions de Lomé-Golfe et Maritime regroupent 3 995 (58,59 %) des 6 819 enseignants du 2^{ème} degré que comptent le pays. Ces deux régions académiques sont servies par 1 873 (61,41 %) des 3 050 enseignants théoriquement les plus qualifiés. A l'autre extrémité de la répartition régionale, la région des Savanes a 311 'professeurs' dans le 2^{ème} degré (6,59 % de l'effectif total des enseignants de ce niveau) et 201 titulaires du baccalauréat au moins (4,50 % de la catégorie).

Ordre Diplôme	Public	
	M	F
Ingén.	17	1
Maîtrise	254	10
Licence Assimilé	997	97
Bac	117	12
Probat.	843	77
BE BEPC	441	36
CEP CEPD	597	52
Sans dip	29	42
Autres	57	13
Togo	3352	340
M + F	3692	

- Parmi les 6 819 enseignants que compte le pays, l'enseignement public occupe 3 692 'professeurs' dans le 2^{ème} cycle ; soit 54,14 %.
- Il emploie également 1 505 des 3 050 enseignants titulaires du baccalauréat au moins ; soit 49,34 %.
- Cette catégorie qui peut être considérée comme la plus qualifiée représente 40,76 % des enseignants 3 692 enseignants du 2^{ème} cycle au service direct de l'Etat.

c- dans l'enseignement du 3^{ème} degré

Dans l'enseignement du 3^{ème} degré, tous secteurs confondus (tableau 9), la République Togolaise compte 1 713 'professeurs de lycée'. Parmi ceux-ci, 1 564 sont au moins titulaires de la licence ; soit 91,30 %.

Tableau 9 : Répartition des enseignants du 3^{ème} degré par diplôme académique et région

Région Diplôme	Lomé-Golfe	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Togo
Docteur Ingén.	38	12	22	16	10	7	105
Maîtrise	247	113	121	62	86	35	664
Lic. Ass	317	139	161	66	79	33	795
Bac	26	2	17	4	3	1	53
Probat	9	4	6	5	3	1	28
BE BEPC	11	1	7	1	1	3	27
CEP CEPD	2	0	2	0	2	0	6
Sans dip	19	0	7	7	1	1	35
Togo	669	274	343	161	185	81	1713

Les nuances apportées au sujet du CEPE, CEPD, BEPC au deuxième degré (tableau 8) sont également valables ici.

Parmi les 1 564 professeurs titulaires au moins de la licence sur les 1 713 enseignants que compte l'ensemble du 3^{ème} degré, il y a par diplôme (tableau 9) :

- Docteur et ingénieur : 105 (6,13 % de l'ensemble)
- Maîtrise : 664 (38,76 % de l'effectif global)
- Licence et assimilé : 795 (46,41 % du total)

Les deux régions proches de la Capitale du pays, Lomé-Golfe et Maritime, sont servies par 943 'professeurs de lycée' (50,05 % des 1 713 enseignants que compte l'ensemble du 3^{ème} degré). Parmi les 943 professeurs en service dans ces deux régions, 866 sont titulaires au moins de la licence. Les enseignants 866 professeurs de Lomé-Golfe et Maritime titulaires au moins de la licence représentent respectivement 55,37 % des 1 564 enseignants de même rang que compte l'ensemble du pays et 91,83 % des 943 professeurs de même rang qui servent dans ces deux régions.

Ordre Diplôme	Public
Docteur Ingén.	73
Maîtrise	434
Lic. Ass	496
Bac	16
Probat	18
BE BEPC	13
CEP CEPD	4
Sans dip	14
Togo	1068

- Le secteur public emploie 1 068 enseignants dans le 3^{ème} degré : 62,35 % des 1 713 'professeurs de lycée'.
- 1 003 sont titulaires de la licence au moins : 64,13 % des 1 564 enseignant de même rang que compte le pays et 93,91 % des 1 068 enseignants du secteur public intervenant dans le 3^{ème} degré pour le compte de l'Etat.

Éléments à retenir pour l'élaboration des recommandations

1°- L'enseignement primaire du 1^{er} degré compte 23 573 agents titulaires au moins du BECP ou d'un diplôme équivalent, soit 84,89 % de 27 770.

2°- L'enseignement du 2^{ème} degré compte 3 050 agents titulaires au moins du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, soit 44,73 % des 6 819.

3°- L'enseignement du 3^{ème} degré compte 1 564 agents titulaires au moins d'une licence ou d'un diplôme équivalent, soit 91,30 des 1 713.

3.3. Les institutions de formation d'enseignants au Togo

Les données

Carte d'identité des institutions de formation d'enseignants

A- L'Institut National des Sciences de l'Education (INSE)

Région académique : Lomé-Golfe

Localisation : Lomé

Distance à Lomé : 4 km

Officiellement, l'Institut National des Sciences de l'Education de l'Université de Lomé intervient principalement dans la formation des professeurs de lycée. L'INSE forme également les inspecteurs des 1^{er} et 2^{ème} degrés

En toute rigueur, la formation des enseignants du 3^{ème} degré dispensée par l'INSE est ouverte aux étudiants de Lettres et Sciences Humaines et ceux de Sciences de l'Université de Lomé titulaires du diplôme de fin d'études du premier cycle d'enseignement supérieur. La formation complémentaire qu'ils y reçoivent s'étale sur 2 ans. Elle porte sur les sciences de l'éducation et la didactique. Cette double inscription (2 années à l'INSE + études en faculté) les préparent à la licence ou la maîtrise option enseignement.

En toute logique, il n'y a pas de promesse de recrutement de la part de l'Etat pour les étudiants qui s'inscrivent dans cette filière de formation à l'INSE qui prépare les étudiants à devenir professeurs de lycée (3^{ème} degré). L'Etat y puise en fonction de ses besoins. Parallèlement aux étudiants diplômés de l'INSE, l'Etat recrute également des vacataires, c'est-à-dire des étudiants qui ne sortent pas de l'INSE.

La filière des conseillers pédagogiques est ouverte par voie de concours aux enseignants en service. La formation de conseiller entièrement réalisée par l'INSE dure deux ans. Pour la formation des conseillers, l'INSE bénéficie de la collaboration de la DIFOP pour l'organisation de la partie pratique de leur formation et des stages sur le terrain.

Le corps des inspecteurs est ouvert par voies de concours aux enseignants titulaires au moins du Bac pour les inspecteurs du premier degré et au moins de la licence pour ceux du 2^{ème} degré. La formation des inspecteurs dure 2 ans. Elle s'effectue pour la première année pour les inspecteurs des jardins d'enfants à l'INSE et pour la 2^{ème} à Sèvres. La DIFOP collabore à la formation des inspecteurs en intervenant dans l'organisation de la formation pratique et des stages sur le terrain.

B- L'Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé (ENS)

Région académique : Plateaux

Capitale régionale : Atakpamé

Localisation : Atakpamé

Distance à Lomé : 160 km au Nord de Lomé

Située à 160 km au Nord de Lomé, l'Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé forme essentiellement des professeurs d'enseignement secondaire pour le 2^{ème} degré : professeur de collège. Elle a été créée en 1968 avec le soutien de l'UNESCO. Avec le départ progressif des enseignants relevant de l'assistance, le personnel enseignant a été 'africanisé' et 'togolisé' en 1977.

Le niveau de recrutement et la durée de la formation y ont évolué avec le temps.

Au départ, la formation ouverte par voie de concours était réservée aux candidats de niveau Terminale qui suivaient une formation en 2 ans. En 1990, l'expérience fut tentée de réserver le concours d'entrée à l'ENS aux étudiants titulaires d'un diplôme de fin d'études de premier cycle d'enseignement supérieur de Lettres et Sciences : au moins 2 ans d'études universitaires sanctionnées par un diplôme (Diplôme d'Etudes Universitaires Générales 2 ou DEUG 2). Sur cette base de recrutement à l'entrée, la formation s'étale sur 1 an. Peu de candidats s'étant présentés dans les filières scientifiques, l'expérience ne dura qu'un an. Elle fut remplacée par l'ouverture du concours de recrutement aux étudiants titulaires d'un diplôme de première année d'études universitaires en Lettres et Sciences (DEUG 1). Leur formation devait durer 2 ans. Le nombre des candidats s'étant avéré insuffisant à nouveau dans les filières scientifiques sauf en Physique et Chimie, le concours fut ouvert aux candidats titulaires du baccalauréat complet (bac 2) pour une formation étalée sur 3 ans.

Actuellement, le concours d'entrée à l'ENS est officiellement ouvert aux candidats titulaires du baccalauréat complet (Bac 2). La formation y dure 3 ans.

L'ENS forme des professeurs de collège bivalents, c'est-à-dire qui enseigneront à leur sortie deux disciplines auxquelles les élèves-professeurs sont préparés dans l'une des 6 options existantes :

1. Français : bivalence Français et Education civique et morale
2. Anglais : bivalence Anglais Français
3. Histoire et Géographie : bivalence Histoire-Géographie et Education civique et morale Français et Education civique et morale
4. Mathématiques : bivalence Maths - Physique et Chimie
5. Physique et Chimie : bivalence Physique - Chimie et Maths
6. Sciences de la vie de la terre (SVT), anciennement sciences naturelles : bivalence Sciences naturelles et Physique-chimie .

Nota bene : Environnement, Population et Développement sont enseignés de façon intégrée dans les disciplines SVT, Histoire géographie et Français.

Des enseignements en psychopédagogie et des stages sur le terrain complètent la formation à l'ENS.

Forte de 240 diplômés, la dernière promotion recrutée en 1998 est sortie de l'ENS en août 2001. Leur encadrement pédagogique était assuré par un corps professoral comprenant :

- 3 professeurs de Français dont 1 vacataire venant de l'université de Lomé (UL)
- 4 professeurs d'Anglais dont 2 vacataires venant de l'université de Lomé (UL)
- 4 professeurs vacataires en Géographie dont 3 vacataires venant de l'université de Lomé (UL)
- 3 professeurs d'Histoire dont 3 vacataires venant de l'université de Lomé (UL)
- 5 professeurs de Mathématiques dont 4 vacataires venant de l'Université de Lomé (UL)
- 3 professeurs de Physique dont 2 vacataires venant de l'Université de Lomé (UL)
- 5 professeurs vacataires en Chimie venant de l'Université de Lomé (UL)
- 4 professeurs de SVT dont 1 vacataire venant de l'Université de Lomé (UL) pour l'écologie.
- 2 professeurs de Psychopédagogie dont 1 vacataire intervenant en Législation et Administration scolaire venant de l'Université de Lomé (UL)

Le Directeur de l'institution nanti d'un Doctorat en Lettres est spécialisé en Linguistique.

Equipée initialement par l'UNESCO de laboratoire de Physique et Chimie, Langues, Micro-enseignement, l'ENS dispose :

- d'une bibliothèque où sont disponibles les manuels scolaires en usage dans le système éducatif et des ouvrages d'intérêt général dont les plus récents dateraient de 1979, peu d'ouvrages parus après 1980 ayant été acquis ;
- le centre de ressource offert par l'UNESCO et comprenant : 4 micro-ordinateurs en réseau, 1 serveur, 1 imprimante, 1 scanner, un accès à Internet ;
- 2 micro-ordinateurs et 1 imprimante pour l'administration ;
- 1 ordinateur et 1 imprimante pour le directeur.

Son patrimoine bâti comprend :

- un bloc pédagogique à 3 niveaux.
- une cité universitaire avec dortoirs et cuisine équipée
- une salle d'action culturelle servant de salle de spectacle
- un terrain de foot-ball raviné par les eaux de pluie

Les laboratoires de Physique et Chimie et SVT ont besoin d'être rééquipés. Les laboratoires de langues et de micro-enseignement sont hors usage.

Le bloc pédagogique, la cité universitaire et la salle d'action culturelle nécessitent des travaux de génie public relativement importants. L'action des eaux de pluie sur un site logé dans terrain accidenté au flanc d'un plateau a entraîné d'importants dégâts dans les fondations de certains bâtiments poussant à leur désaffectation. Le vieillissement des constructions et des installations aggrave l'état du patrimoine bâti.

Un mur de clôture devrait être renforcé et complété pour préserver l'intégrité territoriale de l'institution.

Suite à de nombreux problèmes liés à la prise en charge des étudiants boursiers, au fonctionnement de l'internat, de la restauration, au paiement des bourses mensuelles d'études, la formation à l'ENS a été gelée en 2001-2002.

Au total, la dernière promotion de l'ENS d'Atakpamé comprenait des élèves-professeurs titulaires du baccalauréat complet (Bac 2). Ils ont bénéficié de 3 ans de formation. Ils avaient été recrutés par voies de concours 1998. Ils sont sortis de l'ENS en 2001. Entre temps, dès 1999, l'Etat togolais décidait de fermer toutes les écoles normales du pays.

Nota

En février 2003, l'ENS reprenait ses activités de formation en faveur des enseignants nantis d'une licence ou d'une maîtrise et n'ayant bénéficié d'aucune formation initiale accélérée de 25 semaines. L'Etat togolais planifie de faire revenir cette catégorie d'enseignants en deux vagues à l'ENS pour une formation accélérée de six mois. La question des bourses a été ainsi résolue car les enseignants recyclés à l'ENS conservent leur salaire pendant les six mois que durent leur formation. Ils sont également hébergés dans les dortoirs de l'établissement moyennant une participation symbolique de 1000 francs cfa. Il ne leur est pas offert de restauration.

C- Les Ecoles Normales d'Instituteurs de Kara et Notsé (ENI)

ENI de Notsé

Région académique : Plateaux

Capitale régionale : Atakpamé

Localisation : Notsé

Distance à Lomé : 95 km au Nord de Lomé

ENI de Kara

Région académique: Kara

Capitale régionale : Kara

Localisation : Kara

Distance à Lomé : 400 km au Nord de Lomé

Les ENI de Notsé et Kara ont la même histoire. Elles ont été créées en 1983 et officiellement ouverte le 04 janvier 1984 pour assurer la formation des instituteurs. Initialement la formation des instituteurs était assurée à Atakpamé. Les futurs instituteurs admis dans les deux ENI étaient recrutés après concours. Les candidats devaient être titulaires du Brevet Élémentaire (BE) ou du Brevet Élémentaire du Premier Cycle (BEPC). Le BECP marque la fin des quatre premières années d'enseignement secondaire qui compte sept années d'études conduisant au Baccalauréat. Les élèves-instituteurs suivaient une formation en 3 ans pour devenir instituteur ou en 1 an pour être instituteur adjoint.

La formation dans les ENI a été suspendue en 1984. Elle a été reprise en 1994 sur de nouvelles bases : les candidats au concours de recrutement devaient être titulaires du Baccalauréat complet (BAC 2) et être âgés de 18 à 35 ans. Leur formation dure 1 an.

La conjoncture économique ayant poussé en 1983-84 à suspendre le recrutement de nouveaux élèves pour leur formation initiale dans les écoles normales, depuis leur création en 1983 jusqu'en 1999, les ENI ont formé au total 5 promotions :

- Première promotion : 1984
- Deuxième promotion : 1995 : formation de mars à décembre 1995
- Troisième promotion : 1996 : formation sur une année académique
- Quatrième promotion : 1997 : formation sur une année académique
- Cinquième promotion : 1999 : formation sur une année académique

Tous les diplômés de la première promotion avaient été recrutés comme fonctionnaires titulaires. A partir de la deuxième promotion de 1995, les sortants des ENI ont été recrutés comme maîtres-auxiliaires. Le nouveau corps des auxiliaires a été créé en 1996. La création était motivée par la nécessité pour le Gouvernement d'intégrer dans un statut unique les agents contractuels par le regroupement des agents contractuels et temporaires du Programme Emploi-Formation existant depuis 1991 et des enseignants recrutés par les Associations de Parents d'Elèves.

De 1995, année de sortie de la première promotion des ENI nouvelle formule (Bac 2 + 1 an de formation) à 1999, année de sortie de la quatrième et dernière promotion des ENI, ces institutions ont formé 1 033 instituteurs ainsi répartis par promotion :

Tableau 10 : Evolution des promotions sortantes des ENI de 1995 à 1999

Source : Association des Anciens Normaliens de Notsé et de Kara (SANNOK), novembre 2002)

Année de formation	Effectifs				
	Formés	Décédés	Abandons	Absents	En fonction
1995	240	5	3	8	232
1996	236	4	3	7	229
1997	251	2	7	9	242
1999	306	1	1	2	304
Total	1033	12	14	26	1007

Le programme de formation dans les ENI comprend :

1. la didactique
2. l'approfondissement disciplinaire : mathématique ; Histoire et Géographie ; Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) pour l'éducation scientifique et l'initiation à la vie pratique ; Langues nationales ; Français
3. Psychopédagogie
4. les stages : 2 semaines de stage d'observation et 6 semaines de stage pratique

Les élèves instituteurs qui sortent avec une moyenne supérieure à 12/20 sont titularisés dans leur corps un an après à l'issue d'un examen pratique.

Ceux qui ont une moyenne comprise entre 10/20 et 12/20 sont titularisés 2 ans après à l'issue d'un examen pratique.

Les formateurs des ENI sont des professeurs d'ENI généralement soutenus par des intervenants externes dans les disciplines comme le Dessin, l'Education physique et sportive. Les professeurs des ENI sont recrutés parmi les enseignants du 2^{ème} degré de l'enseignement secondaire (professeurs de collège) qui suivent 2 années de formation à l'INSE.

Dans la conjoncture actuelle, les ENI étant provisoirement fermées depuis 1999, la présence du corps enseignant varie d'une ENI à l'autre. Ceux de l'ENI de Kara sont encore majoritairement présents alors qu'à Notsé aux enseignants admis à la retraite viennent s'ajouter ceux qui ont été redéployés vers de nouveaux lieux d'affectation.

Les Directeurs des ENI sont choisis et nommés parmi les inspecteurs de l'enseignement du 3^{ème} degré ou parmi les psychopédagogues. Tous sont au moins titulaires de la licence.

Les Directeurs des 2 ENI admis à la retraite ont été remplacés en janvier-février 2003.

En plus du Directeur et des enseignants, le personnel en service comprend :

- 1 Directeur des études (celui de Notsé est à la retraite depuis octobre 2001)
- 1 intendant
- 1 régisseur
- 3 bibliothécaires
- 2 surveillants
- 1 secrétaire (celui de Notsé est à la retraite depuis 2 ans)
- 2 blanchisseurs (ceux de Notsé sont à la retraite)
- 8 cuisiniers
- 1 vagemestre (celui de Notsé est à la retraite depuis 1 an)
- 3 chauffeurs
- 2 gardiens

Construites selon le même plan architectural, les ENI ont un patrimoine bâti comprenant :

- des salles de bureau pour l'administration
- des logements pour les enseignants et le personnel (Directeur, Directeur des études, intendant, régisseur, surveillant, chauffeurs, gardien)
- 1 amphithéâtre de 300 places
- 8 salles de cours de 30 à 40 places
- 1 salle audio-visuelle de 70 à 80 place servant souvent de salle de conférence et de réunion
- 2 laboratoires de langues de 15 à 20 places
- 1 bibliothèque assez bien fournie et sa salle de lecture
- des bâtiments dortoirs d'une capacité totale de 323 lits
- 1 bloc médical : salle de consultation, d'hospitalisation et un bureau
- 2 cuisines : l'une moderne datant de 1983 fonctionnant au gaz et à l'électricité, l'autre traditionnelle fonctionnant au bois
- 1 restaurant de 200 places
- 1 foyer
- 1 salle entrepôt

Tout comme pour l'ENS d'Atakpamé, l'ENI de Notsé qui a été érigée dans la régions des Plateaux a subi les effets dévastateurs de son environnement : le plafond de l'amphithéâtre est envahi par

des chauve-souris Pipistrelles ; l'étanchéité des plafonds de certain bâtiments comme les dortoirs devra être refaite.

Les ENI possèdent chacune 1 micro-ordinateur et 1 imprimante. Elles n'ont pas d'accès à Internet.

Parallèlement à l'arrêt de recrutement et de formation dans les ENI de Kara et Notsé en 1999 et l'ENS d'Atakpamé depuis l'année scolaire 2001-2002, l'Etat a recruté en novembre 2001 environ 1 000 enseignants auxiliaires. Les candidats au recrutement devaient au moins avoir été en classe terminale des lycées (3^{ème} et dernière année du 3^{ème} degré). En application des nouvelles orientations visant la décentralisation et la déconcentration administrative, chacune des six régions du pays avait son quota estimé en fonction des besoins. Les candidats aux fonctions d'enseignants auxiliaires régionaux devaient choisir leur région d'affectation au moment du recrutement. Ils n'ont pas bénéficié de formation pédagogique.

Les ENI de Kara et de Notsé ont fonctionné normalement jusqu'en 1997 sur un appui financier de la Banque Mondiale. Par la suite, certaines difficultés financières se faisant jour pour assurer le paiement régulier des bourses d'études et les charges de fonctionnement, les élèves-instituteurs manifestant à l'instar des élèves-professeurs de l'ENS d'Atakpamé des mouvements d'humeur d'ampleur variable, la suspension de la formation dans les institutions de formation d'enseignants du Togo fut l'ultime solution adoptée par l'Etat.

Au total, la dernière promotion des l'ENI de Notsé et de Kara comprenait des élèves-instituteurs titulaires du baccalauréat complet (Bac 2). Ils ont bénéficié de 1 an de formation. Ils avaient été recrutés par voies de concours 1999. Ils sont sortis des l'ENI en 1999. Entre temps, dès 1999, l'Etat togolais décidait de fermer toutes les écoles normales du pays.

Toutefois, durant la période de suspension des activités de formation initiale dans les ENI, celles-ci ont été utilisées pour assurer la formation continue.

Nota

Au tout début de 2003, l'Etat togolais envisage de rouvrir les ENI de Notsé et de Kara en y accueillant les enseignants recrutés directement et n'ayant bénéficié d'aucune formation initiale. La stratégie consisterait à recruter par concours de nouveaux enseignants. Les nouveaux recrutés seront directement déployés sur le terrain pour deux ans. Ils remplaceront ceux qui étaient déjà sur le terrain et qui n'avaient pas bénéficié de formation dans les ENI.

Cette nouvelle approche permettrait de résoudre à la fois le problème des bourses d'études et de sensibiliser les enseignants directement déployés sur le terrain aux réalités du système éducatif qu'ils analyseront de manière plus approfondie et théorique deux ans plus tard en allant en formation dans une des deux ENI.

D- L'Ecole Normale d'Instituteurs de Jardins d'Enfants de Kpalimé (ENIJE)

Région administrative : Plateaux

Capitale régionale : Atakpamé

Localisation : Kpalimé

Distance à Lomé : 120 km au Nord-Ouest de Lomé

L'histoire fait remonter les débuts de l'INIJE aux années 1884 pendant l'occupation allemande du Togo. Après des décennies de fonctionnement, l'institution fut reprise par la Mission évangélique protestante en 1964 qui en fit un centre de formation de monitrices de jardins d'enfants. Reconnue officiellement par l'Etat du Togo le 28 novembre 1976, l'institution organisa son premier concours de recrutement d'éducateurs préscolaire parmi les élèves titulaires du BEPC. Avec ce diplôme de fin d'études du 2^{ème} degré, la formation durait 3 ans.

Comme pour les ENI de Kara et Notsé, l'ENIJE ne dispensera aucune formation initiale pendant huit ans. La formation ne reprendra qu'en 1996. Le concours est alors ouvert aux élèves des classes de terminal des deux sexes non titulaires du baccalauréat 2. La formation dure 2 ans au lieu de 3. Le dernier concours d'entrée a été organisé en 1998 et la dernière promotion forte de 38 élèves est sortie en 2000.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, la décision de suspendre la formation initiale dans les ENI de Kara et de Notsé à la fin de l'année 1984 n'épargna pas l'ENIJE de Kpalimé. Dix promotions ont été formées par l'ENIJE de novembre 1976 à 2000 :

1. 1976 : 1^{ère} promotion : 25 élèves
2. 1977-78 : 2^{ème} promotion : 33 élèves
3. 1978-79 : 3^{ème} promotion : 95 élèves
4. 1979-80 : 4^{ème} promotion : 31 élèves
5. 1980-81 : 5^{ème} promotion : 30 élèves
6. 1981-82 : 6^{ème} promotion : 28 élèves
7. 1982-83 : 7^{ème} promotion : 30 élèves
8. 1995-97 : 8^{ème} promotion : 26 élèves
9. 1996-98 : 9^{ème} promotion : 40 élèves
10. 1998-2000 : 10^{ème} promotion : 38 élèves

La formation était assurée par une équipe comprenant 7 formatrices et 4 formateurs ; ces derniers ont été admis à la retraite. L'administration est placée sous l'autorité d'une Directrice inspectrice de jardins d'enfants, ancienne diplômée de l'ENIJE et ancienne conseillère pédagogique. Elle a été formée comme ses collègues inspecteurs pour partie à l'INSE et à Sèvres. Elle est assistée par :

- 1 surveillant délégué dans les fonctions de directeur des études : employé par l'Etat
- 1 secrétaire : employée par l'Etat
- 1 informaticien : employé par l'ENIJE
- 1 économiste : employé par l'Etat
- 2 bibliothécaires : employés l'un par l'Etat et l'autre par la Mission
- 1 documentaliste : employé par l'Etat
- 1 menuisier pour la fabrication des jouets : employé par l'ENIJE
- 1 vagemestre : employé par l'Etat
- 2 agents d'entretien : employé par l'ENIJE
- 1 vigile : employé par l'ENIJE
- 1 chauffeur (admis à la retraite en 2002) : employé par l'Etat

Le programme de formation porte essentiellement sur :

- la littérature enfantine
- la technologie pour la fabrication de matériel didactique et surtout de jouets
- la didactique des activités de jardins d'enfants.

La bibliothèque dispose d'albums et de livres pour enfants ; de documents pédagogiques ; d'ouvrages généraux pour les élèves de la région ; de manuels de psychologie et de pédagogie des activités de l'école maternelle.

L'institution est abritée dans des locaux de la Mission évangélique protestante où l'Etat a construit 2 salles de cours supplémentaires à côté d'un bâtiment de la Mission servant d'atelier de fabrication de jouets également équipé par la Mission, d'un magasin, d'une bibliothèque et de locaux administratifs pour la direction. La Directrice est logée par la Mission évangélique.

L'établissement dispose d'un micro-ordinateur et d'une imprimante offerts par l'Association des Amis de l'ENIJE basée en France. Des ressources audio-visuelles complètent l'équipement pédagogique : rétroprojecteur ; magnétoscope ; téléviseur couleur ; machine à écrire ; magnétophone ; radiocassette.

L'ENIJE dispose d'un véhicule qui lui a été offert par l'UNICEF en 1986 et actuellement hors d'usage.

Au total, la dernière promotion des l'ENIJE de Kpalimé comprenait des élèves-instituteurs titulaires du baccalauréat 1. Ils ont bénéficié de 2 ans de formation. Ils avaient été recrutés par voies de concours 1998. Ils sont sortis des l'ENI en 2000.

Nota

Alors que pour la suspension de la formation dans les ENI de Notsé et de Kara et à l'ENS d'Atatkpamé a duré jusqu'en début 2003, dès 2002 l'ENIJE de Kpalimé avait repris ses activités de formation initiale mais sous forme accélérée de 6 mois.

Avec la volonté affirmée par les autorités du Togo de trouver de nouvelles approches pour la formation des enseignants, une formation accélérée est en cours à l'ENIJE depuis février 2003. Cette même volonté veut que dès la rentrée 2003-2004, la formation initiale d'une durée de trois ans reprendra à l'ENIJE.

E- La Direction de la Formation Permanente, de l'Action et de la Recherche Pédagogique (DIFOP)

Région administrative : Lomé-Golfe

Capitale régionale : Lomé

Localisation : Lomé

Distance à Lomé : 0 km de Lomé

La Direction de la Formation Permanente, de l'Action et de la Recherche Pédagogique (DIFOP) a été créée en 1979 en remplacement de l'Institut Pédagogique Nationale (IPN). Située dans l'enceinte de l'Université de Lomé dans d'élégants bâtiments, la DIFOP est composée de 6 divisions :

1. la division des programmes et méthodes
2. la division du perfectionnement et du recyclage
3. la direction de l'information et de la documentation
4. la direction de la production
5. la direction des activités périscolaires
6. la direction de la formation pré-professionnelle

Elle a comme missions principales :

- l'information : elle édite et diffuse la revue LIEN ; la préparation d'émissions éducatives sur les antennes radio de Canal éducatif (actuellement arrêtées) ;
- la formation à distance, notamment sur la forme de cours par correspondance (arrêtés) ;
- le recyclage des enseignants sur de projets thématiques ;
- la fabrication de matériel didactique ;
- la formation des enseignants du secteur privé (cette mission serait plutôt à l'état de projet) ;
- en partenariat avec l'INSE, la formation des conseillers pédagogiques et des inspecteurs, notamment pour l'organisation des stages pratiques sur le terrain

Elle collabore aux concours de recrutement des agents administratifs du Ministère de l'Education.

Le principal atout actuel de la DIFOP est son imprimerie qui édite l'annuaire statistique du Ministère de l'Education et des documents d'éducation en langues nationales. Elle abrite également le Campus numérique de l'Agence de la Francophonie et participe au Réseau Africain de Formation à Distance (RESAFAD).

En plus du Directeur, son personnel comprend un corps de formateurs de formateurs et un personnel administratif et technique dont des spécialistes en imprimerie.

Eléments à retenir pour l'élaboration des recommandations

L'INSE

L'Institut National des Sciences assure des missions universitaires classiques pour la licence et la maîtrise en sciences de l'éducation. Il co-organise des enseignements et co-décerne avec les facultés de Lettres et Sciences des diplômes aux étudiants qui se destinent aux carrières de l'enseignement comme professeurs d'enseignement secondaire dans les lycées (3^{ème} degré), sans promesse de recrutement de la part de l'Etat. La formation de professeurs du 3^{ème} degré à l'INSE dure 2 ans. L'INSE forme les conseillers pédagogiques et les inspecteurs des 1^{er} et 2^{ème} degrés. La formation des inspecteurs du préscolaire est effectuée en partenariat avec Sèvres (France).

Au plan social, l'INSE ne semble pas avoir connu les mêmes perturbations que celles qui ont entraîné la suspension de la formation à l'ENS, dans les ENI et à l'ENIJE.

L'ENS d'Atakpamé

L'Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé forme les professeurs d'enseignement secondaire intervenant dans les Collèges (2^{ème} degré). Les élèves-professeurs y sont admis après un concours réservé aux candidats titulaires du baccalauréat complet (Bac 2). La formation de professeur du 2^{ème} degré (collège) dure 3 ans. La dernière promotion avait été recrutée en 1998. Elle est sortie en 2001.

Les ENI de Notsé et de Kara

Les Ecoles Normales d'Instituteurs de Kara et Notsé forment les instituteurs pour l'enseignement primaire (1^{er} degré). Les élèves-instituteurs y sont admis avec le baccalauréat complet (Bac 2) pour 1 an de formation. La dernière promotion recrutée en 1999 est sortie la même année. Les ENI ont suspendu la formation initiale de 1985 à 1995 et de 1999 à 2003 mais elles ont mené des activités de formation continue durant cette période.

L'ENIJE de Kpalimé

L'Ecole Normale d'Instituteurs de Jardins d'Enfants de Kpalimé forme des jardiniers et jardinières d'enfants. Elle a une vocation internationale et accueille des élèves venant de pays comme le Sénégal et le Gabon. Les élèves-instituteurs y sont recrutés parmi les titulaires du Bac 1 pour 2 ans de formation. La dernière promotion avait été recrutée en 1998. Elle est sortie de l'ENIJE en 2000. L'ENIJE a suspendu la formation initiale de 2 ans en 1999 mais elle offre depuis 2002 une formation initiale accélérée de 6 mois au profit des enseignants n'ayant jamais bénéficié d'une formation initiale.

La DIFOP

La Direction de la Formation Permanente, de l'Action et de la Recherche Pédagogique assure la formation permanente des enseignants et éducateurs préscolaire.

3.4. Situation particulière des institutions de formation d'enseignants au Togo

Les données

Sauf l'INSE et la DIFOP, toutes les institutions de formation d'enseignants du Togo n'ont pas effectué de recrutements depuis 1999. Leur fermeture est justifiée par les difficultés financières entraînant des retards dans la mise en place des fonds destinés aux bourses des étudiants et au budget de fonctionnement.

Les Directeurs des ENI admis à la retraite ont été remplacés en 2003. Les enseignants de l'ENI de Notsé ont été admis à la retraite s'ils n'ont pas été redéployés vers d'autres lieux d'affectation. Par contre, les enseignants de l'ENI de Kara sont presque tous présents dans cette localité.

L'ENS d'Atakpamé et les ENI de Notsé et de Kara nécessitent des travaux.

L'ENIJE ne dispose pas de locaux propres. Elle est abritée par la Mission Evangélique Protestante dont elle relevait jusqu'à sa reconnaissance par l'Etat en 1974.

Eléments à retenir pour l'élaboration des recommandations

L'INSE et la DIFOP n'ont pas connu de dysfonctionnement comme les écoles normales d'Atakpamé (ENS), de Kara et Notsé (ENI) et de Kpalimé (ENIJE).

L'ENIJE de Kpalimé et de l'ENS d'Atakpamé ont rouvert leurs portes depuis le 17 février 2003 pour des formations accélérées de 6 mois.

Les autorités togolaises planifient la réouverture de l'ENI de Kara, l'ENIJE et l'ENS rouvriront dès la rentrée 2003 - 2004 pour des formations initiales.

3.5. COMPARAISON DES FORCES ET FAIBLESSES DES INSTITUTIONS DE FORMATION D'ENSEIGNANTS AU TOGO

Les données

Les données sont présentées en comparant les forces et les faiblesses des différentes institutions de formation d'enseignants au Togo.

A- Forces

Localisation

L'INSE et la DIFOP sont tous deux situés dans l'enceinte de l'Université de Lomé et disposent d'un patrimoine bâti en excellent état.

L'ENI de Kara dispose d'un patrimoine bâti adéquat à ses missions de formation et également en état relativement acceptable.

Enseignants

Les formateurs de l'INSE, de la DIFOP et de l'ENS d'Atakpamé et de l'ENI de Kara sont tous présents dans ces institutions.

Equipement et matériel pédagogique :

Toutes les institutions disposent d'au moins un ordinateur et une imprimante.

B- Faiblesses

Localisation

L'ENS d'Atakpamé est localisée dans une région de plateaux. Elle est de ce fait exposée aux effets néfastes des eaux de ruissellement.

L'ENIJE n'a pas suffisamment de bâtiments propres.

Enseignants

Le corps professoral de l'ENI de Notsé est à recomposé à la suite de départs à la retraite ou de redéploiement administratifs vers de nouveaux postes d'affectation.

Equipement et matériel pédagogique :

Les équipements et le matériel pédagogique des ENI de Kara et Notsé semblent avoir fait leur temps. Ils datent de la création de ces institutions avec le concours de l'UNSECO en 1968.

Éléments à retenir pour l'élaboration des recommandations

Pour assurer ses missions, l'ENS d'Atakpamé bénéficie d'un soutien relativement important de la part des enseignants de l'Université de Lomé.

Le corps professoral de l'ENI de Notsé a été renforcé à la suite de départs à la retraite de certains agents.

4. Perspectives

4.1 PERSPECTIVES ENVISAGÉES PAR LES RESPONSABLES ET PARTENAIRES DU SYSTÈME ÉDUCATIF RENCONTRÉS

Les données

Les différents partenaires du système éducatif rencontrés séparément déclarent tous que la qualité de la formation pédagogique et le nombre des enseignants sont déterminants dans la qualité et le rendement de l'éducation. Des maîtres bien formés sont reconnus comme facteurs de réussite et de rendement des élèves.

Sous la poussée de la demande et de la démographie, de nombreux écoles et collèges ont été créés, nécessitant d'avantage d'enseignants, d'où le recrutement des maîtres auxiliaires et les recrutements parallèles de diplômés du secondaire (BEPC, BAC) ou de l'Université (Licence, Maîtrise) envoyés directement dans les classes sans aucune formation professionnelle. Le recrutement pour l'enseignement de certains diplômés de l'Université (ingénieurs, sociologues, etc.) dont la vocation professionnellement n'est pas l'éducation pose également des problèmes de qualité et de rendement.

Les recrutements parallèles combinés avec la précarité des situations administratives des enseignants auxiliaires qui ont un salaire mensuel inférieur à celui des enseignants titulaires (fonctionnaires) se répercutent négativement sur les rendements scolaires, et, surtout sur la motivation de ces catégories d'enseignants. Les différences de traitement dans les salaires et le statut des 'recrutés parallèles', des enseignants auxiliaires et des vacataires entraînent des effets de démobilisation parmi eux. Et pourraient se répercuter négativement sur leur rendement.

Les autorités du système éducatif admettent être à la recherche de solutions pour :

- corriger le défaut de formation de certains enseignants du 2 et du 3^{ème} degré ;
- résorber les déficits liés au nombre insuffisant d'enseignants afin de satisfaire les besoins et de la demande d'éducation du pays ;
- améliorer l'encadrement pédagogique dont bénéficient les enseignants sur le terrain ; l'insuffisance d'encadrement pédagogique serait surtout liée aux départs à la retraite parmi les inspecteurs.

Les responsables du système éducatif s'interrogent sur l'opportunité de :

- créer une direction générale unique de la formation
- et regrouper toutes les institutions de formation d'enseignants en une structure nationale décentralisée, c'est-à-dire composée d'antennes locales ou régionales.

Pour compter de la rentrée 2003 - 2004, le Ministère de l'Education et de la Recherche compte rassembler à l'ENI de Kara tous les enseignants recrutés sur le tas pour les former en attendant de rouvrir l'ENI de Notsè lorsque le personnel enseigné sera entièrement reconstitué.

Pour leur part, les partenaires du système évoquent d'autres types de solutions. A défaut de formation initiale, ils souhaitent la systématisation de la formation permanente, ce qui est du ressort de la DIFOP.

Les solutions les plus fréquemment citées par les différents partenaires sont :

- *pour la motivation des enseignants*: la revalorisation de la fonction d'enseignant, notamment par la titularisation ou l'amélioration des conditions de poursuite de carrière des enseignants auxiliaires diplômés des écoles de formation pédagogique ;
- *pour la formation des enseignants recrutés sur le tas*: l'organisation de cours de renforcement par les enseignants les plus expérimentés au bénéfice des plus jeunes n'ayant pas reçu de formation pédagogique ;
- *pour la relance et la réouverture des écoles normales*: la redéfinition des programmes et méthodes des institutions de formation initiale ;

- *pour la formation permanente des tous les enseignants (diplômés et non diplômés des écoles de formation d'enseignants)*: le renforcement des capacités de formation continue et de recyclage, afin des les rendre capables à prendre en charge les innovations pédagogiques, comme la formation des enseignants à prendre en charge des classes de double flux, les technologies de l'information et de la communication mises au service de l'enseignement, etc. ;
- *pour l'amélioration des rendements du système éducatif*: le rabaissement des ratios maîtres-élèves ;
- *pour la crédibilité interne et internationale des produits du système éducatif*: le contrôle de la privatisation de l'éducation et le renforcement de la qualité de l'école publique ;
- *pour le financement de l'effort d'éducation*: la recherche de ressources pour financer l'effort d'éducation ;
- *pour le recrutement en nombre suffisant d'enseignants*: des campagnes de sensibilisation pour susciter la vocation aux métiers de l'enseignement parmi les jeunes.

Tenant compte des difficultés matérielles ayant entraîné la suspension de la formation dans les écoles normales dont ils souhaitent la réouverture, surtout l'ENS d'Atakpame, certains partenaires se demandent si des orientations plus radicales ne pourraient pas être adoptées ; parmi les pistes de réflexion :

- la suppression de la restauration dans les écoles normales ;
- la suppression des bourses d'études allouées aux élèves-professeurs et élèves-instituteurs admis dans les écoles normales ;
- l'approfondissement de la réflexion en tenant compte de l'expérience que l'ENIJE voudrait tenter en faisant participer financièrement tous les formés à leur formation (formation payante)

Éléments à retenir pour l'élaboration des recommandations

Les différents points de vue enregistrés peuvent être regroupés en deux catégories :

1. rationaliser les écoles de formation existantes par leur regroupement
2. définir de nouvelles conditions de formation initiale et continue et de recrutement des enseignants qui soient synonymes de qualité

4.3. RECOMMANDATIONS : PISTES D'ACTION PRÉCONISÉES

Considérations générales

A la lumière des éléments à retenir pour l'élaboration des recommandations plusieurs questions peuvent être posées :

- a- Comment améliorer les taux d'accès dans le système éducatif ? Comment rendre l'accès à l'enseignement primaire universel ? Comment améliorer les taux d'accès dans l'enseignement secondaire (2 et 3^{ème} degré) ?

- b- Quel niveau académique exiger pour le recrutement des enseignants ?
- c- Comment résoudre les crises ayant entraîné la fermeture des établissements de formation d'enseignants ?
- d- Où entreprendre la formation initiale des enseignants (dans quelle(s) institution(s)) ?

Les pistes d'action préconisées se répartissent en deux axes :

- a- la mise en œuvre de stratégies propices au fonctionnement optimal des institutions de formation ;
- b- la rationalisation de la politique de formation des enseignants.

a- les stratégies

Les autorités du Ministère de l'Education souhaiteraient adopter un plan de relance durable en accordant la priorité à l'ENS d'Atakpamé, suivie des ENI de Kara et de Notsé. L'ENIJE venait en troisième position.

Tenant compte des vœux exprimés par les autorités du Ministère de l'Education, l'ENS constitue l'institution à laquelle accordée la priorité.

Pour le renforcement de l'équipe pédagogique de l'ENS d'Atakpamé, le Gouvernement du Togo envisage de recruter dix nouveaux enseignants titulaires d'un doctorat ou d'un diplôme d'études approfondies.

Première recommandation

En tout état de cause, les nouveaux formateurs recrutés à l'ENS nécessiteront une formation spécialisée de formation de formateur et de formateur d'école normale.

Cette spécialisation des nouveaux recrutés et, probablement, la mise à niveau des anciens formateurs de l'ENS, pourraient être confiées à des institutions spécialisées ou ayant l'habitude d'encadrer leurs nouveaux personnels enseignants dans la consolidation de leurs compétences professionnelles.

Les compétences attendues chez les enseignants ont-elles aussi évoluées en fonction des nouvelles attentes de l'éducation à travers le monde y compris dans les pays d'Afrique comme le Togo.

Deuxième recommandation

Refondre les programmes de l'ENS d'Atakpamé afin de préparer les enseignants qui en sortiront des compétences socles ou compétences minimales actuellement exigées des éducateurs.

La refonte ou la refondation de programmes de l'ENS d'Atakpamé pourrait effectuée selon une double démarche :

1°- l'envoi de missions d'information dans des pays où la formation des enseignants semble le plus satisfaisant ;

2°- le recours à des consultants ou bureaux experts internationaux en élaboration de curricula.

Compte tenu à la fois de son ancienneté et de sa situation géographique, l'ENS d'Atakpamé devra être réhabilité au plan architectural et pédagogique.

Troisième recommandation

Restauration des structures pédagogiques et sociales et du cadre général de l'ENS.

La restauration des structures pédagogiques et sociales requiert la réfection des bâtiments destinés à la formation et au séjour des formés sur place à l'ENS. La restauration nécessite des travaux dont la nature est variable en fonction des différents bâtiments.

Pour le cadre général, la construction d'un mur d'enceinte semble s'imposer pour préserver l'ENS de son environnement humain.

En même temps que l'ENS a naturellement vieilli, ses équipements pédagogiques ont souffert du temps. Pour une bonne part, ces équipements datent de la création de l'ENS en 1968. Nombre d'appareils pédagogiques sont hors d'usage ou simplement surannés.

Quatrième recommandation

Le renouvellement des équipements pédagogiques comprend principalement trois volets :

1°- acquisition de nouveaux fonds documentaires actualisés pour la formation des enseignants et la recherche en éducation et en didactique des disciplines ;

2°- acquisition de matériel audio-visuel pour enregistrer les prestations des élèves professeurs en vue d'une exploitation critique plus objective : caméra numérique, magnétoSCOPE, films, etc. ;

3°- création de salle de formation en informatique et accès à l'Internet. Une telle salle aurait une double vocation : assurer l'initiation de tous les formés en informatique appliquée à l'éducation ; actualisation des sources documentaires directement sur le net.

Le contexte économique et financier des pays africains surtout au Su du Sahara constitue manifestement un des principaux handicaps à l'essor de ces nations. Les budgets et ressources publiques ne sauraient permettre d'assurer le fonctionnement optimum des institutions éducatives. Les charges récurrentes, eau, électricité, dépenses courantes de fonctionnement et, surtout, le téléphone nécessitent généralement des parts importantes des budgets de toute institution.

Cinquième recommandation

Accompagner les efforts de relance de la formation initiale et du recyclage des enseignants à l'ENS d'Atakpamé en la dotant d'un appui logistique et financier indispensable à son fonctionnement.

L'accès à l'Internet peut coûter cher lorsque les services de téléphone sont facturés aux institutions éducatives selon les tarifs commerciaux habituels. Au demeurant, certaines compagnies d'accès aux télécommunications seraient tentées de surfacturer certains clients comme les structures d'état...

Les cinq recommandations préconisées pour la relance durable de la formation à l'ENS d'Atakpamé sont généralement valables pour les autres institutions. Certes, les ENI de Kara et de Notsé qui viennent en deuxième position dans l'échelle des priorités de l'Etat togolais ne nécessitent pas d'importants travaux de réfection des locaux. Cependant, les formateurs en service dans ces institutions ont besoin de recyclage pour être mis à niveau afin d'acquérir de nouvelles compétences. De la même manière, les programmes de formation des instituteurs dans ces écoles normales d'instituteurs devront être réactualisée. Il en va de même pour les infrastructures pédagogiques et le soutien logistique et financier à la consolidation de leur relance.

Par contre, l'ENIJE qui occupe la troisième position dans l'ordre des priorités du Togo, semble nécessiter les mêmes recommandations que l'ENS d'Atakpamé. En réalité, l'ENIJE aurait probablement besoin d'être dotée en infrastructures propres car elle est actuellement 'hébergée'. Devant également former les élèves instituteurs qu'elle accueille à la fabrication de jouets pour les enfants des jardins d'enfant, l'ENIJE devra être dotée d'ateliers spécialisés et bien équipés.

L'estimation du coût financier des vœux des autorités du Togo pourrait entraîner d'envisager deux autres stratégies :

1°- spécialiser l'ENS d'Atakpamé dans la formation des enseignants pour tous les niveaux d'enseignement. Les ENI de Kara et de Notsé et certaines installations de l'ENIJE de Kpalimé serviraient dans ce cas de figure de centres secondaires de formation, par exemple pour des stages pratiques sur le terrain ou pour la fabrication des jouets ; etc. ;

2°- sur le modèle de la formation des enseignants en vigueur dans certains pays comme la France, confier toute la formation à l'Université de Lomé via son Institut des Sciences de l'Education, en renforçant ses collaborations avec la DIFOP.

b- La rationalisation de la politique de formation des enseignants

La rationalisation de la politique de formation des enseignants poursuivrait une double objectif :

1°- maîtriser les coûts de relance durable

2°- élever le niveau académique et pédagogique de tous les enseignants afin de renforcer la qualité de l'enseignement à tous les niveaux d'éducation.

A cet égard, l'INSE et la DIFOP ont ensemble deux grands atouts : 1°- l'expérience de partenariat dans la formation des inspecteurs et conseillers ; 2°- la localisation géographique au sein de l'Université de Lomé. Ces deux établissements pourraient constituer le noyau central d'une formation initiale et continue à moindre coût des enseignants pour tous les niveaux, du 1^{er} au 3^{ème} degré. Formation à moindre coût parce que leurs personnels ne sont pas affectés par les mesures de fermeture des institutions de formation d'enseignants. Les capacités d'encadrement pédagogique qu'ils offrent pourraient être renforcées par le redéploiement des enseignants des écoles normales encore en service alors que certaines institutions de l'intérieur du pays requièrent le recrutement de nouveaux formateurs.

L'INSE et la DIFOP disposent également d'un capital matériel (immeubles et équipements) dont la co-gestion amoindrirait les coûts de réparation ou de rééquipement des bâtiments et équipements pédagogiques des institutions de l'intérieur du pays.

Ces deux institutions pourraient également bénéficier directement de l'expertise des enseignants du supérieur déjà présents sur place, à l'Université, et qui n'auraient pas à effectuer des déplacements coûteux en temps et moyens pour participer à la formation des enseignants. Cette domiciliation de la formation de tous les enseignants du 1^{er} au 3^{ème} degré à l'Université pourrait être synonyme d'élévation du niveau scientifique des enseignants qui seront tous des produits de l'enseignement supérieur et auront été familiariser aux exigences de la recherche scientifique en éducation.

Pour le niveau de recrutement, l'INSE élargirait la solide expérience acquise dans la formation des enseignants du 3^{ème} degré à tous les ordres d'enseignement. Une telle innovation préfigurerait la création d'un établissement d'enseignement supérieur conçu sur le modèle des Instituts Universitaire de Formation des Enseignants (IUFM) en France. Tous les enseignants, inspecteur et conseillers qui en sortiraient seraient titulaires d'un diplôme universitaire au moins équivalent à la licence. Des options leur permettraient de choisir entre le 1^{er}, le 2^{ème} et le 3^{ème} degré.

Pour les conditions d'études, les étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement n'auraient à payer que les frais d'inscription généralement pratiqués par l'Université. Attribuées en fonction de critères sociaux, les bourses d'études dont certains pourraient bénéficier ne seraient pas ipso facto accompagnées de promesse de recrutement par l'Etat. La formation s'effectuerait en fonction des capacités d'accueil et d'encadrement. Les diplômés sortant de l'Université seraient soumis à la même compétition, à chance égale, sur le marché du travail. Obligation seraient faite pour tout employeur (l'Etat, le privé) de recruter parmi eux.

La DIFOP mettra plus particulièrement à profit son expérience en formation à distance et en formation permanente au service du recyclage et de la maintenance des savoirs et savoir-faire pédagogiques des enseignants sur le terrain.

Le Campus de l'ENS d'Atakpamé où exercent certains enseignants relevant eux-mêmes du supérieur pourrait dans cette hypothèse servir de centre de stage régional pour familiariser les futurs enseignants à des réalités différentes de celles de la capitale.

5. Conclusions de la mission

Les solutions aux problèmes actuels des institutions de formation d'enseignants au Togo devront être articulées autour de quatre exigences :

1. reprise de la formation dans les institutions à moindre coût ;
2. mise en œuvre de stratégies de gestion prévisionnelle des crises ;
3. définition de conditions attractives pour les futurs enseignants ;
4. relèvement de niveau de l'enseignement.

A moins de déplacer le centre des crises sociales vers d'autres secteurs, la reprise de la formation à moindre coût signifie que l'Etat devra conduire les réformes actuelles sans prélever sur les parts de budget d'autres secteurs. Le budget actuel de l'éducation devra seul supporter les charges nécessaires au fonctionnement satisfaisant des institutions de formation d'enseignants. Pour le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche, les arbitrages internes seront très délicats à réaliser. Ponctionner sur les salaires pour financer la réouverture des écoles de formation entraînera de manière presque inexorable le mécontentement des enseignants. Prélever sur les investissements entraînerait le gèle des projets de nouvelles constructions et la réduction des parts de budget consacrées à l'entretien des écoles existantes. Compte tenu de l'accroissement démographique et de l'amplification souhaitable de la demande d'éducation, surtout dans le 1^{er} degré, prélever sur les investissements prévus pour le Ministère de l'Education et de la Recherche pourrait entraîner la stagnation voire baisse des taux d'accès à l'enseignement.

Mettre en œuvre des stratégies de gestion prévisionnelle des crises, c'est tenter de rompre progressivement avec le cycle infernal 'non paiement des bourses d'études - grèves des étudiants'. La solution préconisée consiste en la suppression de l'allocation systématique de bourses à tous les élèves-enseignants. Le risque serait de voir les nombres de candidats aux métiers de l'enseignement baisser ou stagner avant de reprendre une croissance normale. Les candidats potentiels aux métiers d'enseignants iraient d'abord tenter leurs chances ailleurs avant de s'offrir à l'enseignement. Mais ce risque existe déjà car l'enseignement est bien à travers le monde ou tout au moins dans les pays en développement un métier d'attente. Les candidats ne se présentent aux différents concours de recrutement organisés pour l'enseignement que faute de mieux et en attendant de trouver mieux ailleurs. Pour certains candidats à l'enseignement, trouver un emploi quelque soit le niveau de rémunération est une véritable chance de se payer des formations à des spécialités souhaitées pour mieux se vendre sur le marché du travail. Toutefois et a contrario, le chômage des diplômés de l'enseignement supérieur se traduit aussi en Afrique par la dévalorisation de facto des diplômes. Certains candidats aux concours d'entrée dans les écoles normales déclarent bien souvent être porteurs du seul diplôme requis alors qu'en réalité ils sont titulaires de diplômes plus élevés. Des candidats au concours d'entrée dans les ENI déclarent en déposant leur candidature être titulaires du seul Bac 2 ou Bac 1. En réalité, quelques uns parmi eux sont titulaires d'une licence ou d'une maîtrise. Ceux-la espèrent par le jeu aux administrations, bénéficier de reclassement. Ils attendront d'obtenir leur diplôme de sortie des écoles normales avant de présenter leur diplôme le plus élevé, pour entreprendre les

démarches administratives nécessaires à leur reclassement dans les corps correspondants aux diplômes dont ils sont réellement détenteurs.

La définition de conditions attractives aux métiers de l'enseignement devrait se traduire par la suppression des recrutements parallèles et du corps des auxiliaires qui à diplômes et niveau de formation égal ont des salaires moins importants que les titulaires (fonctionnaires). Des conditions attractives signifient également la dotation des écoles en équipements et, surtout, en moyens technologiques adéquats.

Bien des enseignants s'avouent ou devraient s'avouer actuellement 'moins bien informés' que leurs élèves qui ont des facilités ailleurs, à domicile ou à travers leurs lieux de loisirs. Le monde des ordinateurs et de l'informatique n'a presque plus de secret pour les enfants, les adolescents et les jeunes adultes. A défaut d'être de familles aisées, les cybercafés leur offrent mille occasions de découvrir le monde actuel tel qu'il est et de pratiquer les mêmes jeux que ceux des pays du Nord. Par contre, les jeunes qui sortent actuellement des universités africaines sont bien peu au fait et bien peu armés face à Internet et aux possibilités qu'il offre.

Le relèvement du niveau général de l'enseignement à tous les niveaux semble imposer de recruter des enseignants ayant un niveau académique satisfaisant. Certes, le Bac 2 constitue une bonne porte d'entrée. L'expérience semble cependant prouver que les nouveaux bacheliers sont à peine plus âgés que les élèves qu'ils auront dans leurs classes après un ou deux ans de formation pédagogique.

Si l'enseignant est un modèle pour l'élève, c'est d'abord parce qu'il est détenteur de plus d'expériences sociales. Celles-ci s'acquièrent avec l'âge et les études. La licence voire la maîtrise (Bac 2 + 3 ou 4 années d'études) semble être une exigence minimale. Les élèves ayant obtenu le baccalauréat complet (Bac 2) sans redoublement en cours de scolarité primaire et secondaire seraient âgés de 19 ans + 3 ou 4 ans, soit 22 ou 23 ans. Avec une ou deux années supplémentaires de formation pédagogique, ils auront atteint une maturité intellectuelle et sociale pouvant leur faciliter les interactions avec des élèves de plus en plus difficiles à tenir à l'école.

Hamidou Nacuzon SALL
CUSE-ENS Dakar (Sénégal)